

et moi

SE RENDRE AU COLLOQUE

Train

Gare Bordeaux Saint-Jean puis transports en commun

Transport en commun

Bus ligne 10 ou Tramway ligne C

Autoroute

Depuis Agen : environ 1h20 ;

Depuis Dax : environ 1h30 ;

Depuis Pau : environ 1h50 ;

Depuis Périgueux : environ 1h30.

Possibilité de se garer au lycée polyvalent Victor Louis.



SE-Unsa de l'académie de Bordeaux
ac-bordeaux@se-unsa.org
05 57 59 00 20

UNSA-Éducation Nouvelle Aquitaine
nouvelle-aquitaine@unsa-education.org
05 57 59 00 38



Jeudi 8 novembre 2018

au lycée polyvalent
Victor Louis
à
Talence (33)



Colloque : la laïcité et l'Ecole

L'Ecole doit transmettre à tous les élèves le principe de laïcité et les valeurs de la République.

La laïcité garantit un cadre propice à l'appropriation des savoirs et des compétences ainsi que l'exercice des responsabilités de chacun en développant la liberté de conscience.

Comment faire comprendre le principe de laïcité et le faire vivre ?
Quelles sont les difficultés et les écueils à éviter pour transmettre ce levier d'émancipation individuelle et collective ?

Avec

Rémy-Charles Sirvent
Secrétaire National

Secteur Laïcité Ecole et Société du SE-Unsa

Secrétaire Général
Comité National d'Action Laïque

CE COLLOQUE TE CONCERNE

CONTENU du COLLOQUE

Le CNAL a organisé le 13 juin dernier un colloque « **La laïcité et l'Ecole : les enseignants ont la parole** ».

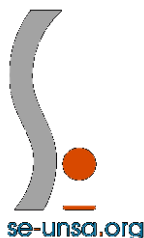
Pour la première fois en France, Le CNAL a établi **un état des lieux de la mise en application de la laïcité dans les écoles et établissements scolaires publics**.

Grace à un sondage commandé à l'institut IFOP, complété par l'enquête de terrain des 5 organisations et par des auditions, le CNAL a émis des recommandations.

**Comment définir la laïcité ?
Quel est l'état des lieux de sa mise en application ?
Quels sont ses enjeux ?
Quels sont les écueils à éviter ?
Quelles sont les recommandations du CNAL ?**

Une occasion de faire le point pour une laïcité apaisée et d'échanger pour développer la liberté de conscience de nos jeunes.

LAICITE
Livret laïcité
Lalaïcité libère
Référé laïcité
Communautarismes
LIBERTE
CONSCIENCE
République
EMC
Indivisible, laïque, démocratique et sociale
Toutes les disciplines
Charte de la laïcité
Pédagogies actives
Principe
Ensemble
Fraternité
Egalité
Conseils de messages
Esprit critique
Emancipation
Liberté
Valeurs
Formation
Contestations



ORGANISATION PRATIQUE

La date à retenir sur ton agenda
Colloque Laïcité

Jeudi 8 novembre 2018

Accueil à partir de 9h30
10h-12h / 14h-16h30

Adresse : Lycée polyvalent Victor Louis, 2 avenue de Thouars, 33400 Talence (33).

Déjeuner : Le repas est libre mais si tu t'inscris à la formation, nous te fournirons les coordonnées des lieux de restauration qui se situent autour du lycée.

Pour plus d'informations, contacter

Cathy Ambeau

Conseillère Nationale Laïcité Ecole et Société SE-Unsa
catherine.ambeau@se-unsa.org

COMITE NATIONAL D'ACTION LAIQUE
COMITES DEPARTEMENTAUX D'ACTION LAIQUE

Fondé en 1953, le CNAL promeut et défend la laïcité de l'Ecole.

Il est constitué de cinq organisations :

- Le SE-Unsa ;
- L'UNSA-Education ;
- Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) ;
- La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) ;
- La Ligue de l'Enseignement.



Après **Jean-Paul Delahaye** en 2017-2018,
Eddy Khaldi en assure la présidence.

<http://www.cnal.info/>